Pour la culture, la pandémie est loin d'être terminée

Suisseculture salue la prolongation des mesures de soutien au secteur de la culture et de l'événementiel et rappelle une fois encore que la fin des mesures de lutte contre la pandémie ne marquera que le début de la phase de reprise pour les branches culturelles.

C'est avec une grande satisfaction que Suisseculture, l'association faîtière des actrices et acteurs culturels de Suisse, a pris connaissance vendredi des décisions prises en faveur de la culture et de l'événementiel — d'une part, la décision du Parlement de prolonger jusqu'à fin 2022 les mesures de soutien prévues par la loi Covid-19, qui restent absolument nécessaires, et, d'autre part, la décision du Conseil fédéral de reconduire l'ordonnance en question sans rien en retrancher.

Suisseculture comprend la décision du Conseil fédéral de suspendre les indemnisations des pertes financières pour les entreprises culturelles, les créatrices et créateurs et les associations culturelles dans le domaine amateur en cas de fin éventuelle des mesures. Suisseculture ne rappelle toutefois que la fin des mesures étatiques de lutte contre la pandémie de Covid-19 ne signifiera pas automatiquement la fin de la convalescence des branches culturelles, qui ne fera que commencer.

Il est apparu ces dernières semaines, précisément avec la mise en place de l'allocation perte de gain coronavirus, que les caisses de compensation cantonales arguent de plus en plus qu'une « situation économique généralement mauvaise » ne donne pas droit à l'allocation perte de gain ; cette position est incompréhensible et elle n'est pas conforme aux réalités économiques des branches culturelles. Le fait que le public, conformément aux recommandations du Conseil fédéral, renonce par prudence à assister à des manifestations publiques ne peut et ne doit pas avoir pour corollaire l'abandon à eux-mêmes des organisateurs et des entreprises culturelles.

Dans ce contexte, la prolongation des projets de transformation et de l'aide d'urgence, qui ne sont pas liés à des mesures étatiques encore en vigueur, est d'autant plus bienvenue. Néanmoins, Suisseculture rappelle encore une fois ce qu'elle a déjà souligné à de nombreuses reprises depuis mars 2020 : le secteur de la culture et de l'événementiel aura besoin d'au moins un à deux ans après la fin des restrictions pour se rétablir complètement. L'État — Confédération, cantons et communes — doit assumer sa responsabilité et satisfaire au mandat constitutionnel de préserver la diversité culturelle.

Contacts

Alex Meszmer, directeur Suisseculture, <u>alexmeszmer@suisseculture.ch</u> (076/4959226) Nicole Pfister Fetz, présidente Suisseculture Sociale, <u>npfister@a-d-s.ch</u> (079/3300267)